

L'apprentissage gagne peu à peu ses lettres de noblesse

Marie-Anne Nourry | Publié le 15.01.2014 à 10H59, mis à jour le 15.01.2014 à 10H59

 Recommander

 Tweeter

 7

 0 commentaire

 A+  A-

  



Apprentissage : formateur et apprenti // © DR

Alors que la réforme de l'apprentissage doit être adoptée d'ici fin février 2014, la CCI Paris Ile-de-France a réalisé un sondage sur la manière dont les jeunes, les parents et les professionnels perçoivent ce mode de formation. S'il en ressort que l'apprentissage a aujourd'hui une image globalement positive, les diplômes du supérieur peinent encore à être connus.

Avec le [projet de réforme de l'apprentissage](#) en toile de fond, la CCI Paris Ile-de-France a interrogé 2.200 Franciliens (53 % d'élèves, 22 % de parents et 25 % de professionnels) sur leurs perceptions de ces filières. Si certains résultats mettent fin à des idées reçues, d'autres trahissent un **manque criant d'information sur le sujet, en particulier de la part des parents**.

BONNE IMAGE DU DIPLÔME PAR APPRENTISSAGE

Le diplôme obtenu par apprentissage jouit d'une image positive pour l'ensemble des personnes interrogées, qui lui attribuent **globalement autant de valeur qu'à un diplôme classique**. Toutes rejettent l'idée qu'il serait réservé aux élèves en difficultés scolaires.

Côté entreprises, le bilan est encore plus encourageant car **les professionnels accordent plus de valeur au diplôme par apprentissage qu'au diplôme classique**. D'après eux, l'apprentissage permet d'être plus rapidement opérationnel, de mieux s'adapter aux règles de l'entreprise et de trouver plus facilement un emploi.

LES PARENTS MOINS INFORMÉS QUE LES JEUNES

Malgré un blason redoré, le sondage dévoile cependant encore un **déficit d'informations**. Si toutes les personnes interrogées savent qu'on peut décrocher un CAP en apprentissage, les connaissances s'étiolent après le bac. **Les parents, en particulier, associent peu apprentissage et diplôme postbac** alors que ce sont justement [les formations du supérieur qui enregistrent la plus forte croissance du nombre d'apprentis](#). Moins d'un parent sur trois sait qu'on peut obtenir un diplôme de grande école en apprentissage, par exemple.

De la même façon, interrogés sur les établissements qui hébergent des formations en apprentissage, les parents citent en large majorité les lycées professionnels et les CFA, au détriment de l'université et des grandes écoles. Ces lacunes sont compensées par le fait que **les élèves semblent mieux informés sur ce sujet que leurs parents**. Quant aux professionnels en entreprises, ils affichent la meilleure connaissance, bien qu'incomplète, des cursus en apprentissage.

PERSISTANCE DE CERTAINS PRÉJUGÉS

Il y a un point sur lequel parents, élèves et professionnels se rejoignent : le type de statut auquel les apprentis peuvent prétendre. À l'unanimité, ils citent d'abord **les statuts de technicien et d'employé**. Les statuts de cadre et de cadre supérieur arrivent tout en bas de la liste. Ce **décalage avec la réalité** concorde avec le fait qu'ils rattachent surtout l'apprentissage aux formations pré-bac.

COMBLER LE DÉFICIT D'INFORMATION

C'est pour lutter contre ces stéréotypes que la CCIP Paris Ile-de-France a lancé [le concours e-apprenti](#). Le principe : du 28 novembre 2013 au 20 février 2014, les apprentis des écoles de la Chambre témoignent sur leur vie d'apprenti et leur projet professionnel. Les internautes votent pour le meilleur témoignage. De quoi susciter des vocations ?

A DIPLÔME ÉGAL, LEQUEL A LE PLUS DE VALEUR ?

